

# Agir pour la biodiversité

## Déclaration du groupe de l'UNSA

Le cap fixé lors de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 et le projet de loi-cadre sur la biodiversité sont des enjeux majeurs pour conduire une politique claire et cohérente en termes de développement durable et de biodiversité. Hélas, l'UNSA constate l'absence de dispositions normatives contraignantes à l'échelle internationale.

Pour l'UNSA, il est indispensable de tenir nos engagements internationaux en faveur de la biodiversité. Pour cela, un travail en réseau doit être mis en place avec les collectivités locales, les ONG, les acteurs économiques et sociaux. La Fondation pour la recherche et la biodiversité est un acteur incontournable. Ses mandats doivent être formalisés, elle doit se positionner comme un animateur national de [la plateforme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services de l'écosystème](#) (IPBES) et de la plateforme européenne pour une stratégie de recherche en biodiversité (EPBRS).

En mai 2013, la France a proposé des thèmes d'évaluations scientifiques à l'IPBES. Cet [IPBES](#) vise à combler le fossé important qui sépare les scientifiques des décideurs politiques, et ainsi catalyser une réponse à la fois locale et globale à l'érosion de la biodiversité. Il doit permettre de rendre la question de la perte de la biodiversité plus visible et d'aider à la décision politique.

L'UNSA regrette également le manque de cohérence au niveau national pour réaliser une adéquation clairement affichée entre les déclarations et les actes.

Même si aujourd'hui, la reconnaissance de la biodiversité, comme enjeu majeur de la société, progresse, il n'en reste pas moins urgent de convaincre, éduquer l'ensemble des acteurs pour enrayer la dégradation de la biodiversité.

L'UNSA constate cependant que la biodiversité continue de se dégrader en dépit des évolutions encore bien insuffisantes. Les mesures concrètes de mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique des services déconcentrés de l'État pour la période 2013/2014, portent l'accent dans les domaines de la biodiversité terrestre et marine. Pour l'UNSA, cela n'est pas en adéquation avec les moyens alloués dans le cadre du budget triennal 2013/2015. De plus, la réorganisation des services déconcentrés et des établissements publics fragilisent l'action sur le terrain.

L'UNSA considère qu'il est particulièrement important de mobiliser tous les acteurs à la biodiversité. Pour se faire, l'État doit mettre les moyens nécessaires dans le cadre d'une vraie politique interministérielle. La biodiversité doit faire partie intégrante de l'accompagnement éducatif, du travail des centres de formations et des préoccupations de tous les citoyens.

Des modules sur la biodiversité doivent également être mis en place dans les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Dans le domaine de l'agriculture, l'UNSA est favorable à un travail en partenariat avec les chambres consulaires et la mise en place de réunions de sensibilisation et de formation à destination des agriculteurs.

Pour l'UNSA, l'action sur la biodiversité doit aussi passer par une cohérence indispensable dans le cadre de l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme et reste favorable à la généralisation des documents intercommunaux.

Cela passe bien sûr par un travail de fond sur une mise en place généralisée de communautés de communes.

L'UNSA regrette que cet avis soit muet sur la responsabilité des collectivités dans ce domaine et demande que les agents et les élus participent à des réunions de sensibilisation et de formation sur le développement durable et la biodiversité ; cela favorisera une gestion plus cohérente des espaces publics et des projets urbains.

Dans sa rédaction et son approche, cet avis pose de façon réaliste la problématique de la biodiversité, ses enjeux et les dangers de rester l'arme au pied. Les préconisations qui sont faites sont réalistes même s'il reste un peu optimiste sur la mobilisation des acteurs.

Malgré ces quelques remarques, un grand nombre de préconisations sont en parfait accord avec les réflexions de l'UNSA. Elle a voté l'avis.